

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 8870

présenté par

Mme Garin, Mme Sas, Mme Regol, M. Raux, Mme Pasquini, Mme Sebaihi et Mme Pochon

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.